

Vos questions / nos réponses

Crack

Par [ALinagomez1](#) Postée le 12/01/2025 22:02

Comment je peut arreter ? Jarrive pas , et j'ai pas d'argent pour consulter un spécialiste

Mise en ligne le 14/01/2025

Bonjour,

Il est positif que vous nous sollicitiez pour ne pas rester isolée dans vos difficultés d'arrêt.

Néanmoins, disposant que de peu d'éléments contextuels pour comprendre votre situation précisément, nous allons tenter de vous apporter quelques pistes de réflexion et d'orientations dans votre ville.

L'arrêt du crack peut s'avérer difficile surtout de manière isolée. La substance est très addictive et peut mettre en échec les tentatives d'arrêt.

Pour plus d'informations sur le mode d'action et les manifestations de la dépendance au crack, nous vous joignons en bas de page notre fiche produit.

Les soins en addictologie dans le service public sont gratuits en ce qui concerne les consultations et l'accompagnement.

Ainsi, même si vous êtes en difficultés financières, il est tout à fait envisageable d'être aidée de manière adaptée.

Vous pouvez vous rendre dans des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Ces centres proposent un soutien hors séjour hospitalier, communément appelé sevrage ambulatoire. Il s'agit de rencontres régulières avec une équipe composée de médecin addictologue, psychologue, infirmier et

travailleurs sociaux qui propose de soutenir et d'accompagner toute démarche de réduction, maîtrise ou arrêt des consommations de produits licites ou illicites.

Les consultations y sont confidentielles, gratuites et individuelles.

Si cette modalité n'est pas suffisante au regard des besoins qui sont les vôtres, vous pouvez envisager une hospitalisation pour un sevrage et éventuellement une postcure. Ces établissements nécessitent une couverture par l'assurance maladie qui couvre les frais de séjour à hauteur de 80%. Les 20% restants sont pris en charge par la mutuelle.

Pour mieux cerner le rôle et le fonctionnement de chaque type de prise en charge en addictologie, nous vous transmettons différents liens en bas de page pour mieux appréhender l'offre de soins.

En première intention, il peut être intéressant déjà de vous rapprocher d'un CSAPA pour évaluer votre situation et en fonction de vos besoins on pourra vous conseiller au mieux.

Vous trouverez 3 orientations vers des CSAPA de votre ville en bas de page. Il vous suffira de contacter ces structures pour obtenir un rendez-vous.

Si ces orientations ne conviennent pas, vous pouvez effectuer votre propre recherche avec l'outil « adresses utiles » pour élargir le champ des recherches (lien en bas de réponse).

Enfin, pour un échange plus interactif ou davantage de conseils autour de votre situation, nos écoutants sont joignables tous les jours au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

[CSAPA LYON Presqu'île - Association Addictions France 69](#)

22 rue Seguin
69002 LYON

Tél : 04 72 65 06 00

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h Vendredi de 13h30 à 16h30 - possibilité de laisser un message sur le répondeur

Accueil du public : Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h - (19h pour certains jours) Vendredi de 13h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h - (19h pour certains jours) Vendredi de 13h30 à 16h30

Service de prévention : prevention.aura69@addictions-france.org

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA LYADE - ARHM - LYON

31, rue de l'Abondance
69003 LYON

Tél : 04 72 84 62 00

Site web : lyade.arhm.fr/index.php

Secrétariat : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - le mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Accueil du public : Lundi de 9h à 13h à 18h, mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, mercredi de 9h à 13h et de 13h30 à 19h, jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 13h à 17h30, mardi de 16h à 19h, mercredi de 13h à 19h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 11h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur le crack](#)
- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [L'aide spécialisée en ambulatoire](#)
- [Le sevrage](#)
- [La consolidation après l'arrêt](#)
- [Les soins résidentiels après le sevrage](#)